REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

Conformément au contrat n° 27/2020 du 09/01/2020, portant << La réalisation des travaux au niveau des unités/Tindouf et Bordj Akid Lotfi >> pour un délai de réalisation de (19) mois, et compte tenu de ce qui suit :

- Avancement faible des travaux ;
- L'expiration des délais contractuels .

L'Entreprise des Travaux de Bâtiment Tout Corps d'Etat << SABOUNI MADJID>>, sise à : Zone Urbain Section 11 lot De Propriété N°07 /Béchar, est mis en demeure dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure au presse nationale et au bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public rattraper le retard notable dans la réalisation en renforçant le chantier en moyens matériels et humaines nécessaires, sachant que les délais contractuels sont expirés .

Faute d'obtempérer aux injonction de la présente mise en demeure, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, ainsi l'article (19) du contrat conclu relatif à la résiliation au tort de votre entreprise .